BULLETIN COMMUNAL

Wellin | avril 2022

4
Dossier
Budget 2022

9
Stages et plaines ATL
Été 2022

16
Les nouvelles
du CPAS

ROSSION & Fils
SOHIER / WELLIN

Votre concession automobile
Peugeot à Wellin

Rue Haute, 15/A ▪ B-6920 Sohier
Tél. : 084 / 38 81 86
Email: info@rossionetfils.be

www.rossionetfils.be

Depuis 25 ans à votre service

Q ZEN QUASI ZERO ENERGIE

SCAN ME

Constructions

BALFROID MAGNEE

www.balfroid-magnee.be
084/38.92.56

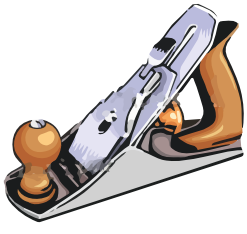

Olivier
CHARLES

Bois • PVC • Alu
Menuiserie intérieure et extérieure
Placard, dressing, aménagement intérieur, porte, parquet, ...
Bardage, isolation, terrasse, volet, screen,...

Porte en chêne massif 1er prix 435€ htva/porte

Route de Beauraing 1C, 6920 Wellin - 0475 84 99 13 - 084/46.88.49
olivier.charles@menuiserie-charles.be - http://www.menuiserie-charles.be

Lambrecht
assurances

Grand Place, 10
6920 WELLIN
T +32[0] 84 77 00 44
wellin@lambrecht-assurances.be

Rue du Commerce, 16
6890 LIBIN
T +32[0] 61 65 60 61
administration@lambrecht-assurances.be

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
www.lambrecht-assurances.be

FSMA : 26632A

Le mot du Bourgmestre

Avec le retour du printemps, nous savourons encore plus la fin des mesures contraignantes que nous subissions depuis deux ans pour contrer la pandémie de Covid-19. C'est un grand bol d'air et de lumière qui est bien nécessaire à notre équilibre. La nature et la vie reprennent enfin leurs droits.

Les grands feux dans nos villages signent la fin de l'hiver et des périodes sombres, un symbole qui prend aujourd'hui toute sa signification. Il faut cependant tempérer cette bonne humeur retrouvée, avec la guerre déclarée sur notre continent, aux portes de l'Europe, amenant une masse de réfugiés fuyant l'atrocité des combats et que nous avons le devoir d'accueillir et de protéger.

La vie redouble d'intensité, les familles et amis se retrouvent, les comités se revoient et organisent leurs festivités, le carnaval de Wellin prévu en mars aura bien lieu fin juin, lors de la période du solstice d'été, au cours des journées les plus longues de l'année. Profitons de ces moments de liesse retrouvée.

Dans cette édition, un point d'attention sera porté sur le budget 2022 avec des finances qui ont été assainies et dont les priorités s'expriment en trois mots : sécurité, propreté, biodiversité. Vous le découvrirez dans les pages de cette édition. Il s'agit de trois matières essentielles de la politique communale. Une belle Commune dont nous devons être fiers et qui la rend attractive.

Car oui, la commune de Wellin est attractive, ainsi qu'en témoigne un flux exceptionnel de nouveaux habitants en 2021, avec une croissance migratoire de 6,7%, ce qui est nettement supérieur à la moyenne wallonne de 2,4% et à la moyenne provinciale de 3% (source : Belfius). Beaucoup de jeunes et moins jeunes rejoignent notre territoire, attirés par sa situation géographique, sa ruralité, la multiplicité des services locaux et le dynamisme des associations sportives, festives, culturelles...

A toutes et tous, aux jeunes et moins jeunes, aux anciens Wellinois et nouveaux habitants, je vous souhaite de profiter pleinement du retour de la douceur du printemps.

Benoît CLOSSON, *Bourgmestre*
benoit.closson@wellin.be

Vous souhaitez proposer un article informatif d'intérêt public (retour sur une activité, présentation d'une association, un sujet historique...) ?
Vous représentez une association ou un club sportif et souhaitez communiquer un événement dans l'agenda communal ?
Contactez-nous avant le 1er juillet 2022, la prochaine parution du bulletin communal et de l'agenda est prévue en août 2022.

• **Editeur responsable :** Benoît Closson, Bourgmestre
• **Comité de rédaction :** Charlotte Léonard, Marie-Chantal Burnotte, Annick Mahin
• **Graphisme :** Alice Fohal
• **Photo de couverture :** Sohier, village fleuri
• **Impression et diffusion :** Regifo Edition
• **Contact :** Marie-Chantal Burnotte, 084 43 00 42
marie-chantal.burnotte@wellin.be

SOMMAIRE

Budget 2022 4
Etat civil 2021 7
Stages et plaines ATL été 2022 9
JOB étudiant 12
Plan local de propreté 13
Les nouvelles du Centre sportif de Wellin 14
Initiatives citoyennes : CCCA 15
Les nouvelles du CPAS 16
Ca bouge en forêt ! 18
En images 20
Le saviez-vous ? Toponymie 21
Infos en vrac 22
Association à la une : Le carnaval de Wellin 25
Parole à l'opposition... 26
Agenda en encart central détachable

Le budget 2022 en chiffres

A l'ordinaire

Les dépenses ordinaires servent à remplir les missions de l'administration, hors investissements.

DÉPENSES TOTALES | 5.995.076,25 €

PERSONNEL

€ 2.411.600,53
40,23 %

Les dépenses de personnel servent à payer les traitements des agents communaux ayant une mission de service public.

FONCTIONNEMENT

€ 1.342.066,79
22,39 %

Ces dépenses servent à assurer le fonctionnement de l'institution : chauffage, assurances, téléphonie, entretien des bâtiments...

TRANSFERT

€ 1.349.496,85
22,51 %

Près d'un quart du budget communal est redistribué à d'autres instances : CPAS, Centre sportif, zone de Police, zone de secours, Fabriques d'Eglise, subventions...

DETTE

€ 891.912,08
14,88 %

Ce sont les remboursements des charges d'emprunts contractés pour financer les investissements.

01 02 03 04

DÉPENSES DE TRANSFERT TOTAL
€ 1.349.496,85

CPAS

€ 524.952,60
38,90 %

ZONE DE POLICE

€ 265.030,00
19,64 %

ZONE INCENDIE

€ 157.125,00
11,64 %

FABRIQUES D'EGLISE

€ 36.092,06
2,67 %

CENTRE SPORTIF

€ 113 000,00
8,37 %

SUBSIDES ASSOCIATIONS

€ 29.345,00
2,17 %

AUTRES (TOURISME, CULTURE...)

€ 223 952,19
16,60 %

A l'ordinaire

Les recettes ordinaires sont les revenus prévisibles et réguliers de l'administration

RECETTES
€ 6.012.667,14

PRESTATIONS
€ 1 085 301,03 (18,05 %)

Ces recettes sont liées aux services rendus à la population ou aux entreprises (crèche, vente de bois, locations de chasse, locations de salles...).

DETTE
€ 37 036,17 (0,62 %)

Les recettes de dette sont constituées essentiellement des intérêts créditeurs sur comptes bancaires, des intérêts de retard perçus sur créances et des dividendes des intercommunales.

TRANSFERTS
€ 4 706 329,94 (78,27 %)

Il s'agit des recettes reçues d'une autre instance de pouvoir (IPP, précompte immobilier, subventions), d'un fonds (Fonds des communes) ou directement des citoyens (taxes, redevances).

PRÉLÈVEMENT
€ 184 000,00 (3,06 %)

La Commune a constitué depuis plusieurs années des fonds de réserve où puiser pour faire face aux éventuelles difficultés financières.

A l'extraordinaire

Le budget extraordinaire regroupe les investissements, les achats ou travaux exceptionnels qui seront amortis sur plusieurs années. Ceux-ci sont financés par des subsides, des emprunts, des prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire et des interventions de tiers. Pour l'année 2022, il s'élève à 2 378 188,33€ .

FINANCEMENT DU BUDGET EXTRAORDINAIRE

SUBSIDES
520.341,83 €
21,88%

EMPRUNTS
1.405.203,47 €
59,09%

INTERVENTION DE TIERS
235.000,00 €
9,88%

PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE RÉSERVE EXTRAORDINAIRE
217.643,03 €
9,15%

A l'extraordinaire
LES PROJETS (dépenses)

Mobilier hôtel de ville : 15.000 €
Matériel informatique : 1.500 €
Opportunité immobilière : 300.000 €
Plaine de jeux Chanly : 25.000 €
Entretien bâtiments communaux toiture et peinture : 50.000 €
Aménagement de la cafétaria du hall de voirie : 5.000 €
Entretien des voiries communales 2022 : 200.000 €
Véhicules service technique : 120.000 €

Aménagement paysagiste Grand Place + rond-point Halma : 60.000 €
Mobilier urbain signalisation : 10.000 €
Travaux éclairage public : 2.500 €
Achat mini-pelle : 25.000 €
Achat épandeuse à sel : 35.000 €
Achat matériel équipement voirie : 10.000 €
Equipement parcours Lomprez tourisme : 3.000 €
Balisage pédestre tourisme et aménagement : 45.000 €
Panneaux départs promenades : 2.000 €
Marquage au sol balade Ardenne cyclo : 30.000 €
Illuminations fin d'année : 5.000 €
Entretien des chemins forestiers : 50.000 €

Tableau numérique : 4.000 €
Achat terrain rue de la Station : 113.000 €
Rénovation énergétique du complexe sportif : 310.000 €
Cabine haute tension pour complexe sportif : 65.000 €
Skate park complexe sportif : 300.000 €
Toiture église de Chanly : 15.000 €
Toiture et peinture église Halma : 20.000 €
Remplacement chaudière et citerne église de Wellin : 30.000 €
Toiture et chaufferie église de Lomprez : 20.000 €
Matériel tri PMC : 28.000 €
Équipement des cimetières communaux : 5.000 €
Caméras de vidéosurveillance sites grands feux : 31.250 €
Schéma développement communal (étude incidence) : 40.000 €

BUDGET 2022

Service finances : 084 43 00 48 • sophie.rossion@wellin.be | Bourgmestre en charge des finances : 0475 82 41 93 • benoit.closson@wellin.be

Pour rappel, voici l'historique des résultats comptables dont nous avons hérités en début de la législature :

- **2015 : -173.469,90 €**
- **2016 : + 24.679,09 € dont il faut déduire un prélèvement de 124.000 € pour financer le Fond de réserve extraordinaire, soit un résultat de - 99.320,91 €**
- **2017 : + 15.940,05 € dont il faut déduire un prélèvement de 95.000 € pour financier le Fond de réserve extraordinaire, soit un résultat de - 79.059,95 €**
- **2018 : - 222.381,36 €**

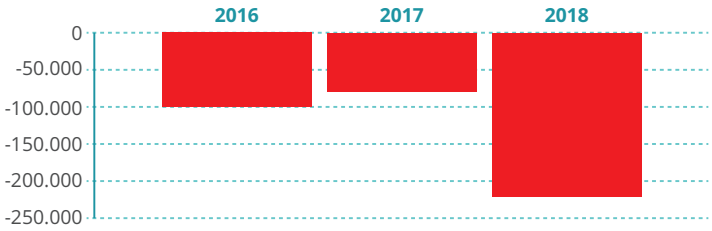

Depuis 2019, nous avons adopté un plan d'action en vue d'assainir les finances communales :

- Attractivité de nouveaux habitants avec une communication dynamique et positive
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel
- Diminution de la taxe additionnelle à l'IPP (passant de 8,2% à 8,0%)
- Adaptation du précompte immobilier dont les revenus cadastraux étaient anormalement bas sur la commune
- Adoption de la taxe égouts de 40€ pour faire face aux charges d'investissement du réseau d'égout et à l'entretien de celui-ci (avec exemption pour faibles revenus / BIM / personnes surendettées).
- Excellentes ventes de bois en 2019 – 2020 – 2021 et restauration de la confiance avec les marchands de bois
- **Constitution de provisions (bas de laine) pour 1.369.000€** en 2019 – 2020 – 2021, ce qui permet enfin d'entrevoir l'avenir financier avec une relative sérénité

En voici déjà les effets positifs :

- ✔ Comptes 2019 : boni de +23.988,68 €
- ✔ Comptes 2020 : boni de + 26.453, 24 €
- ✔ Comptes 2021 : nous savons déjà qu'ils seront très positifs (à voir les détails au Conseil communal de fin avril 2022)

LES POINTS FORTS DU BUDGET ORDINAIRE 2022

- Equilibre à l'exercice propre : + 20.572,67 €
- Grâce à des reprises de provisions de 184.000 €
- Grâce à la taxe égout d'environ 50.000 €, nous avons équilibré les comptes relatifs aux investissements et à l'entretien du réseau d'égouts.
- Pas d'utilisation du « crédit spécial » d'environ 100.000 € qui est une recette fictive, système qui est abandonné depuis cette législature.
- Estimation prudente des ventes de bois à 520.514,09 € (moyenne entre l'estimation du DNF de 300.000 € et la moyenne des recettes des 5 dernières années de 740.000 €).
- Investissement dans notre patrimoine forestier avec des travaux forestiers et plantations pour 75.000 €.
- Malgré la baisse de la taxe déchets ménagers, les recettes fiscales globales augmentent grâce à l'augmentation de la population.
- Entretien des hydrants (bouches incendies) afin d'améliorer la sécurité-incendie.
- Audit fiscal permettant la récupération du précompte professionnel pour 22.000 €.
- Remplacement de plaques de rue.

LES PRIORITÉS DU BUDGET ORDINAIRE 2022 EN TROIS MOTS :

Sécurité – Propreté – Biodiversité

Cela se traduit notamment par un renforcement des ressources humaines avec la création de 4 nouveaux postes à mi-temps :

- conseiller en environnement : actions en matière de propreté et de biodiversité
- conseiller en sécurité : sécurité routière, Plan d'urgence communal…
- coordinateur POLLEC pour la mise en œuvre du plan énergie-climat (subsidié)
- responsable des ressources humaines.

En conclusion, le Collège communal développe une vision prospective de notre territoire, mettant cette année l'accent sur la propreté, la sécurité et la biodiversité, tout en restant attentif aux équilibres budgétaires. Conformément à notre devise : Voir loin, être proche !

ÉTAT CIVIL 2021

Service état civil : 084 43 00 42 • nina.lannoy@wellin.be | Officier de l'état civil : 0475 82 41 93 • benoit.closson@wellin.be

Naissances

21/01/2021 ..... Davreux, Olivia
21/01/2021 ..... Davreux, Edouard
02/02/2021 ..... Nijskens, Rosie
06/02/2021 ..... Hérin, Emile
21/02/2021 ..... Gabriel, Lila
23/02/2021 ..... Simon, Anaïs
23/02/2021 ..... Hemels, Maëlys
02/03/2021 ..... Defoin, Victor
29/03/2021 ..... Trigalet, Célestine
06/04/2021 ..... Keller, Merlin
07/04/2021 ..... Thomas, Lou
19/04/2021 ..... Lambory Preumont, Tristan
26/04/2021 ..... Goffaux, Céleste
05/05/2021 ..... Picard Burtin, Lyzia
14/05/2021 ..... Vanhamme, Ryan
21/06/2021 ..... Bonmariage, Clémence
27/06/2021 ..... Milicamp, Eliona
27/06/2021 ..... Gillet, Constance
04/07/2021 ..... Merny, Mathéo
28/07/2021 ..... Tricnaux, Lorenzo
03/08/2021 ..... Blondia, Louna
03/09/2021 ..... Meirlaen, Alice
05/09/2021 ..... Brasseur, Camélia
18/09/2021 ..... Lambert, Célio
28/09/2021 ..... Lucy, Arthur
28/09/2021 ..... Poncelet Simon, Ambre
18/10/2021 ..... Quevrin, Gladysse
31/10/2021 ..... Hamal, Victoire
18/11/2021 ..... Remy, Alice
01/12/2021 ..... Baudoin, Théo
03/12/2021 ..... Liban, Joshua
15/12/2021 ..... Bays, Myla
15/12/2021 ..... Bays, Ayden
24/12/2021 ..... Philippe, Victoire

Mariages

29/05/2021 ..... Grandmont Mathieu & Ranson Leslie
26/06/2021 ..... Meirlaen Mathieu & Galloy Améline
03/07/2021 ..... Closson Benoît & Brasseur Sylvie
21/08/2021 ..... Marmignon Benoît & Brilot Patricia
11/09/2021 ..... Lambert William & Cabaret Stacy

Décès

08/01/2021 ..... Dauby, Hélèna
17/01/2021 ..... Dufrasne, Béatrice
02/02/2021 ..... Dehuy, Fernand
13/02/2021 ..... Collin, Claude
14/02/2021 ..... Dienst, Claire
26/02/2021 ..... Albert, Marcel
08/03/2021 ..... Bihain, Eugène
18/03/2021 ..... Henry, Marie-Paule
28/03/2021 ..... Cawet, Edmond
02/04/2021 ..... Haeck, Freddy
26/04/2021 ..... Geudvert, Annie
29/05/2021 ..... Sampont, Renée
07/06/2021 ..... Lamkin, Claudy
14/06/2021 ..... Brilot, Jocelyne
15/06/2021 ..... Bosseaux, André
19/06/2021 ..... Feron, Quentin
27/06/2021 ..... Descamps, Michel
08/07/2021 ..... Stévenin, Louise
18/07/2021 ..... Wiot, Myriam
18/07/2021 ..... Rob, Jeanne
20/07/2021 ..... Lebutte, Marguerite
01/08/2021 ..... Bodson, Marion
05/08/2021 ..... Vankeerberghen, Maurice
09/08/2021 ..... Marchal, Achille
15/08/2021 ..... Hergot, Nestor
16/08/2021 ..... Simon, Jean-Marie
03/09/2021 ..... Degueldre, Cécile
05/09/2021 ..... Peters, Chantal
10/09/2021 ..... Adnet, Robert
18/09/2021 ..... Bernard, Henri
24/09/2021 ..... Petry, Marie
30/09/2021 ..... Magnette, Charles
30/09/2021 ..... Lemmens, Jean-Claude
12/10/2021 ..... Kusseler, Elvira
20/10/2021 ..... Desbesselle, Paul
21/10/2021 ..... Buysschaert, Paul
25/10/2021 ..... Miécret, Josette
26/10/2021 ..... Magermans, Janine
29/10/2021 ..... Hardy, Thérèse
29/10/2021 ..... Bourgeois, Régine
30/10/2021 ..... Nannan, Gabrielle
19/11/2021 ..... Dechamps, Charlotte
23/11/2021 ..... Malevez, Alvina
25/11/2021 ..... Edouard, Isabelle
03/12/2021 ..... Thomée, Henri
10/12/2021 ..... Francou, Ginette
20/12/2021 ..... Filsfils, Jeanine
26/12/2021 ..... Loiseau, Denise
28/12/2021 ..... Marchal, Roger

Anniversaires de mariage

NOCES DE BRILLANT

- LEGROS Germain & MEYER Claude

NOCES DE DIAMANT

- LOUIS Albert & LEBOUTTE Monique
- ROBERT André & CRÉPIN Andrée

NOCES D'OR

- DUJARDIN Julien & FAUCONNIER Martine
- KÖCHLI Rudolf & DANIELS Marcelle
- VLAJCIC Serge & VANHERWEGHE Chantal
- DAVREUX Raymond & RIDELLE Raymonde
- ROBE Roger & DURIGNEUX Marie-Rose
- JÉROUVILLE Jules & CLYMANS Françoise
- ROSSION René & GRÜN Colette
- CRÉPIN Freddy & GRÉGOIRE Francine
- GÉROME Raymond & DAVREUX Gisèle
- ADAM Jean-Paul & BONNET Mireille
- MONSEU Jean-Luc & SAMEREY Rose-Marie

Fête des jubilaires 2021

LA POPULATION *wellinoise*

Au 31.12.2021, il y avait 3135 habitants dans la commune répartis comme suit :

- Wellin : 1514
- Chanly : 567
- Halma : 382
- Lomprez : 286
- Sohier – Froidlieu – Fays Famenne : 386

Parmi ces habitants, 75 vivent en maison de repos (Val des Seniors)
Nombre de ménages : 1.323
Nombre moyen de personne(s) par ménage : 2,3

STAGES ET PLAINES ATL
Été 2022

Accueil temps libre : 084 43 00 50 • nathalie.nannan@wellin.be | Echevine en charge de l'accueil extra-scolaire : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

Plaines communales

Les plaines sont organisées par la Commune de Wellin pour les enfants de 2,5 ans à 14 ans. Elles ont lieu à la Maison des associations pour les enfants de maternelle à la 2e primaire et au Centre sportif pour les enfants de 3e primaire au secondaire. L'accueil des enfants a lieu sur le site désigné.

Les plaines ont lieu aux dates suivantes :
- Semaine 1 : du 4 au 8 juillet 2022 : Deviens un super héros !
- Semaine 2 : du 11 au 15 juillet 2022 :Le magicien des liquides
- Semaine 3 : du 18 au 22 juillet 2022 : Apprenti cuisinier (Pas de plaine les 21 et 22.07 !)
- Semaine 4 : du 25 au 29 juillet 2022 : Flash party

INFORMATIONS GÉNÉRALES
- Activités de 9h à 16h.
- Accueil sur inscription le matin (de 7h30 à 8h30) et le soir (de 16h15 à 17h30)
- Prévoir pique-nique, boissons et collation du matin (collation de l'après-midi offerte)
- Prévoir chapeau ou casquette nominative, crème solaire nominative, en fonction de la météo.
- Le protocole organisationnel, le planning, la fiche santé et l'autorisation de droit à l'image vous seront envoyés avant le début des plaines (à renvoyer par mail ou déposer, à la Commune ou au CPAS, à l'attention de Nathalie Nannan). Un mail de confirmation suivra.

TARIF
Les frais d'inscription s'élèvent à :
- Enfants domiciliés dans la commune : 40€ pour le 1er, 35€ pour le 2e, 30€ pour les suivants
- Enfants domiciliés hors commune : 60€ pour le 1er, 55€ pour le 2e, 50€ pour les suivants
- Attention, semaine 3 !!! Plaines uniquement du 18 au 20 juillet :
  - Enfants domiciliés dans la commune : 25€ pour le 1er, 20€ pour le 2e, 18€ pour les suivants
  - Enfants domiciliés hors commune : 35€ pour le 1er, 33€ pour le 2e, 30€ pour les suivants
- Le forfait pour l'accueil est de 5€ par enfant par semaine
- Les frais d'inscription comprennent l'encadrement pédagogique, le matériel, l'assurance, les animations sur place et à l'extérieur.
- Les plaines sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE. Elles sont déductibles fiscalement via l'attestation qui vous sera délivrée.

MODALITÉS DE PAIEMENT
Le paiement validera définitivement l'inscription de votre enfant aux plaines. Veillez à effectuer le paiement avant le **1er juillet 2022**. Pour cela, utilisez l'invitation à payer - envoyée par l'administration communale – avec la communication structurée.

En cas de non-paiement dans les délais, la commune se réserve le droit d'octroyer la place à un autre enfant. En cas de désistement, un montant de 10€ vous sera facturé pour frais administratifs. Seule l'absence justifiée par un certificat médical donne droit à un remboursement.

INSCRIPTIONS DU 19 AVRIL AU LE 26 MAI 2022.
Priorité jusqu'au 19 mai aux enfants domiciliés ou scolarisés dans la commune de Wellin.

Le formulaire d'inscription, disponible dans l'Agenda central, est à renvoyer
- ➔ par email à nathalie.nannan@wellin.be
- ➔ par courrier à Administration communale – Grand Place, 1 – 6920 Wellin
- ➔ https://www.wellin.be/ma-commune/social/enfance-et-petite-enfance/atl/plaines-2022

Renseignements
Nathalie Nannan
0495 27 94 45
nathalie.nannan@wellin.be

Stages du Centre sportif de Wellin

Wellin
CENTRE SPORTIF asbl

DU 01 AU 05 AOÛT

- 3 – 5 ans : Mini vélo et bricolage (apporter son vélo et son casque)
- 6 – 10 ans : Gym et sport
- 9 – 12 ans : 5 sports : Escalade, VTT, Judo et sports collectifs, parcours gymnique, trottinettes tout terrain électriques (apporter son vélo et son casque)
- 8 – 14 ans : VTT et sports (apporter son vélo et son casque)
- 12 – 16 ans : Plaisir d'apprendre (cours théorique au matin et sport l'après-midi)

DU 08 AU 12 AOÛT

- 3 – 5 ans : 3 – 5 ans : Psychomotricité et multisports
- 6 – 8 ans : Kids athlétisme et sports
- 7 – 11 ans : Danse
- 10 – 14 ans : Gym et sport
- 12 – 16 ans : Plaisir d'apprendre (cours théorique au matin et sport l'après-midi)
- 9 – 14 ans : Informatique avec l'EPN et multisports (maximum 8 enfants)

DU 22 AU 26 AOÛT

- 3 – 5 ans : Accoutumance à l'eau et bricolage
- 6 – 9 ans : 5 sports : Mini-escalade, parcours gymnique, sport raquettes, sports collectifs, Orientation
- 8 – 12 ans : Judo et sport
- 9 – 14 ans : Informatique avec l'EPN et multisports (maximum 8 enfants)

À VOS AGENDAS

27 juin 2022
Journée sportive pour les écoles (1re et 2e primaire)

29 juin 2022
Journée sportive ado (12-16 ans)
- 9h-12h : Tournois sportifs / Mini-foot / Badminton / Tennis de table
- 13h-16h : Trottinettes tout terrain électriques

Prix : 35€ - pas de garderie – apporter pique-nique et collations

Voir info dans l'agenda

Possibilité d'inscription en ligne sur le site https://www.wellin.be/loisirs/sports/centre-sportif-de-wellin/stages

Renseignements et inscriptions
Quentin Wilmet
0479 77 88 93
hallomnisports.wellin@gmail.com
www.wellin.be/loisirs/sports

LIEU DE RDV
Centre sportif
Rue Pâchis Lamkin, 47 – 6920 Wellin

HORAIRES
De 9h à 16h
Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h30

PRIX
- Tarif Wellinois : 1er enfant 80€, 2e enfant 75€, 3e enfant 70€
- Tarif non-Wellinois : 1er enfant 85€, 2e enfant 80€, 3e enfant 75€

Repas chaud compris à midi, collation comprise
Stage Plaisir d'apprendre : 10€ + prévoir pique-nique

NOS PARTENAIRES : Carrefour market Wellin - Bièvre · Adeps Fédération Wallonie-Bruxelles · Fédération Wallonie-Bruxelles Sport-Adeps.be · Province de Luxembourg

Autres stages...

Foot et multisports

Apprentissage et/ou perfectionnement aux techniques du football par des activités ludiques. Le stage est organisé par le club de foot ES Wellin.

- Public : À partir de 5 ans jusque 16 ans. Il y aura plusieurs groupes. Les filles sont les bienvenues !
- Date : Du 16 au 19 août 2022
- Heure : Activités de 9h à 16h, Accueil sur demande dès 8h et jusque 17h30
- Lieu : Hall Omnisports de Wellin
- Prix : 65€/4 jours ; 55€/3 jours ; Si possibilité suivant le nombre d'inscriptions : 20€ la journée - Collations incluses - Repas de midi non inclus

Renseignements et inscriptions :
Florent PIGEON - 0478 02 44 54
florent.pigeon@outlook.com

Théâtre

Un lieu pour s'exprimer, s'amuser, jouer et faire naitre ou renaître l'acteur qui est en chacun de nous. Un parcours d'improvisations qui donneront naissance à des petites capsules vidéo sur la thématique des incivilités et de la protection de l'environnement. Animation : Alvéole Théâtre

- Public : enfants de 8 à 11 ans et ados de 12 à 16 ans
- Dates : du 16 au 19 août 2022
- Lieu : Maison des Associations (2e étage et extérieur)
- Horaires : de 9h à 16h (accueil possible sur demande dès 7h30 et jusque 17h30)
- Prix : 60€ pour la semaine. Prévoir un pique-nique.

Renseignements et inscriptions :
Nathalie Nannan : 0495 27 94 45
nathalie.nannan@wellin.be
Une collaboration entre la Commune de Wellin, la Maison de la culture Famenne-Ardenne en Haute-Lesse et Alvéole Théâtre avec le soutien du service Environnement dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan local de propreté.

Stages de gymnastique pour confirmé(e)s

- Dates :
  - 11 au 15 juillet stage compétition niveau D4 D3-jeune avancé
  - 25 au 29 juillet niveau D5 jeune débutant- perfectionnement
  - 16 au 19 août remise en forme compétition niveau D5 D4 D3 jeune
- Où : Centre sportif - Rue Pachis Lamkin, 47 - 6920 Wellin

Renseignements et inscriptions :
lavenirdewellin@gmail.com

Nature et cheval

Vivre le moment présent et découvrir l'environnement grâce aux 5 sens et aux émotions, à travers :

- **observation de la nature**
- **balade, art éphémère, relaxation**
- **approche communication et soin des chevaux et du chien**
- **photographie (stage 5-11ans)**
- **chant, monte à cru**

- Dates et public :
  - 4 au 8 juillet 2022 : 4 à 8 ans
  - 11 au 15 juillet 2022 : 5 à 12 ans
  - 25 au 29 juillet 2022 : 5 à 12 ans
  - 1 au 5 août 2022 : 4 à 8 ans
  - 22 au 26 août 2022 : 5 à 12 ans
- Lieu : Lomprez, au sein d'un cadre naturel et famillial
- Horaires : de 9 h à 16h, accueil sur demande dès 8h30 et jusque 17h.
- Groupe de 10 enfants maximum.
- Prix : 110€ pour la semaine, 25€ par jour (Matériel, boissons et collations compris). Prévoir un pique-nique

Renseignements et inscriptions : Jessica Delsaux • 0477 78 29 58 • delsauxjessica@hotmail.com • facebook : au détour d'un regard Asbl
Jessica Delsaux est psychomotricienne, hippothérapeute, animatrice et photographe.

Tennis

- Public : enfants de 5 à 16 ans
- Dates : du 4 au 8 juillet et du 22 au 26 août 2022
- Où : Terrain de tennis – Rue de Gedinne à Wellin
- Activités : Initiation, apprentissage, perfectionnement aux techniques du tennis par un entraîneur diplômé
- Horaires : de 9h à 16h
- Prix : 70€ pour la semaine. Prévoir pique-nique

Renseignements et inscriptions :
Patrick Davreux • 0476 42 26 33 •
patrick.davreux1974@gmail.com

Camp Patro

Un camp Patro, c'est...

- 10 jours de plaisir, de rire, de découverte de la nature.
- des rencontres inoubliables, un feu de camp, des chants, des jeux de piste, du sport, des bricolages, des journées à thème, des veillées.
- respirer le grand air, vivre en groupe, c'est la grande aventure !
- une expérience dont tout le monde ressort grandi !

- Public : enfants de 4 à 15 ans
- Dates : du 1er au 10 août 2022 (du 1er au 5 pour les 4-6 ans)
- Prix : 115€ pour le 1er enfant, 110€ le 2e enfant et 105€ pour le 3e enfant. Pour les 4-6 ans, c'est 55€.
- Endroit : Gemmenich

Renseignements et inscriptions : Noa (0471 97 46 57)

TU CHERCHES
un job d'étudiant ?

Léa Theizen • +32 (0) 84 43 00 45 • lea.theizen@wellin.be

La Commune de Wellin engage des étudiants de 15 à 21 ans, n'ayant pas de lien de parenté au premier degré avec une personne exerçant un mandat de conseiller communal pour la Commune de Wellin ou le CPAS. Les candidatures seront examinées en fonction des priorités suivantes :

1. respect des conditions de l'appel à projet « Eté solidaire, je suis partenaire » : nécessité de mixité, la moitié des jeunes engagés doivent être confrontés à des difficultés sociales et/ou économique ;
2. aux étudiants qui n'ont jamais travaillé comme étudiant pour la Commune de Wellin dans le cadre du projet Eté solidaire ;
3. selon la date d'entrée des candidatures.

Complète le formulaire ci-dessous, et envoie-le accompagné de ton CV et d'une lettre de motivation pour le 16 mai 2022 au plus tard à lea.theizen@wellin.be ou à Administration communale – Grand-Place, 1 – 6920 Wellin.

IDENTIFICATION

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

DISPONIBILITÉ

- ☐ Eté 2022
  - ☐ 04-08/07/2022 (semaine 1)
  - ☐ 11-16/07/2022 (semaine 2)
  - ☐ 18-23/07/2022 (semaine 3)
  - ☐ 25-30/07/2022 (semaine 4)
  - ☐ 04-08/08/2022 (semaine 5)
  - ☐ 08-12/08/2022 (semaine 6)
  - ☐ 15-19/08/2022 (semaine 7)
  - ☐ 22-26/08/2022 (semaine 8)
- ☐ Pendant l'année scolaire (Centre sportif de Wellin)

AFFECTATION

- ☐ Service travaux
- ☐ Service forestier
- ☐ Travail administratif
- ☐ Centre sportif de Wellin

REMARQUES (compétences particulières, poste en binôme, etc)

.....

.....

.....

.....

.....

PLAN LOCAL *de propreté*

Service environnement : 084 43 00 55 • caroline.janssens@wellin.be ; 084 41 33 59 • fabienne.laurent@wellin.be |
Echevine en charge de l'environnement : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

PRÉSENTATION DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Depuis janvier 2022, Caroline Janssens, conseillère en environnement, a rejoint le Service Environnement à la commune de Wellin. Le Service se compose actuellement de 4 agents administratifs : Caroline Janssens, Fabienne Laurent, Anne De Vlaminck et Christine Gérôme. Les ouvriers communaux gèrent l'entretien des espaces verts, le nettoyage et le fleurissement des villages. D'autres partenaires jouent un rôle important : l'Asbl Contrat de rivière Lesse, l'intercommunale AIVE qui gère la collecte des déchets ménagers via les sacs bleus et duobacs, ainsi que les recyparcs…

Le Plan local de propreté (PLP) est un plan d'action élaboré à partir de l'évaluation de la situation de la commune afin de lutter contre les problèmes de propreté publique rencontrés sur l'entité.

La Convention des Maires est une initiative européenne ayant pour but de rassembler les collectivités locales afin de lutter contre le changement climatique par la mise en œuvre de politiques énergétiques durables. En signant cette convention, la commune s'est engagée à diminuer de 40% les émissions de CO2 pour 2030. Cet objectif sera atteint en visant l'amélioration de l'efficacité énergétique d'une part et en développant les énergies renouvelables d'autre part.

Le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED) reprend de manière ciblée les actions possibles sur la commune de Wellin de façon à ce qu'elles respectent la Convention des Maires signée. C'est en quelque sorte le mode d'emploi de la Convention des Maires appliquée à notre territoire.

LES MISSIONS

Le service Environnement est compétent pour toute matière touchant au développement durable, à la gestion des déchets, à la propreté publique ou encore à l'embellissement des quartiers :

Propreté publique, Gestion et la prévention des déchets :
- Conseils « zéro déchet »
- Sensibilisation dans les écoles
- Plan local de propreté (PLP)
- Lutte contre les incivilités
- Salubrité publique
- Campagnes de dératisation

Préservation de la nature
- Fauchage tardif
- Balades sur les chemins et sentiers
- Déclarations classe 3, permis d'environnement
- Demande d'autorisation d'abattage d'arbres
- Pollution : police de l'environnement, prévention, zéro pesticides
- Plan Maya
- Contrat de rivière Lesse

Énergie
- Présence du Guichet de l'énergie 1 x/ mois
- Primes communales pour les économies d'énergie
- Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED)
- Convention des Maires

UNE ACTION DE SENSIBILISATION

Spectacle « Homo Detritus » pour les élèves de l'école libre Saint-Joseph et l'école communale de Lomprez. Une sensibilisation du jeune public au problème des déchets, à travers la mise en scène de marionnettes, créées avec des matériaux de récupération. Un spectacle suivi d'un atelier théâtre dans certaines classes avec la création d'une capsule vidéo de sensibilisation.

QUELQUES BONNES PRATIQUES

Afin que les chemins d'accès aux recyparcs ne soient pas parsemés de déchets et que votre trajet se passe en toute sécurité, voici quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre :
- Vous transportez des déchets volatils, recouvrez-les d'un filet ou d'une bâche afin d'éviter de les disperser ;
- Vous transportez des déchets volumineux, arrimez-les avec des sangles.

LES NOUVELLES DU CENTRE *sportif de Wellin*

Centre sportif de Wellin : 084 38 87 40 • hallomnisports.wellin@gmail.com | Echevine en charge des sports : 0497 42 85 22 • annick.mahin@wellin.be

UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS

Malgré la crise sanitaire, le sport à Wellin en 2021 a continué à bien se développer avec une augmentation constante du nombre de clubs (17) et du nombre d'adhérents (1266).

FRÉQUENTATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

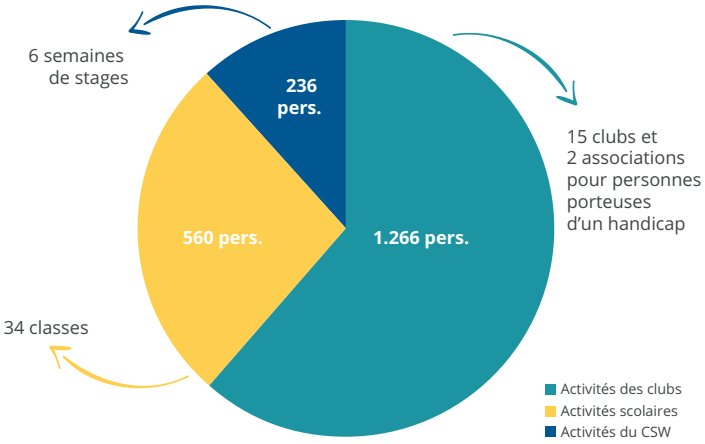

LES STAGES

Depuis l'engagement d'un gestionnaire des infrastructures sportives et la reconnaissance comme centre sportif local par la FWB, le Centre sportif organise ses propres stages. Pour l'année 2021, dans le respect des mesures sanitaires, le Centre sportif a pu proposer 6 semaines de stage pendant les congés scolaires et a accueilli ainsi 236 enfants de 3 à 15 ans pour des activités de psychomotricité, escalade, danse, athlétisme, informatique, VTT, accoutumance à l'eau ou encore multisports. De plus, 2 stages ont été organisés en partenariat avec les clubs de gym et de judo.

Suite à l'appel à projet « Plaisir d'apprendre » de la FWB, en collaboration avec l'Accueil temps libre (ATL), le Centre a organisé un stage de remédiation pour les adolescents en difficultés scolaires (1re à 5e année secondaire). Durant ce stage, des cours de remédiation en langue, maths, français et sciences étaient dispensés en matinée tandis que les après-midis étaient consacrées au sport. Grâce à un subside de la FWB, ce stage était proposé au prix très attractif de 10€. Neuf jeunes ont pu ainsi se préparer pour leurs examens de passage.

LA FORMATION DES CADRES SPORTIFS

Afin de professionnaliser l'encadrement dans les clubs, le Centre sportif a décidé de soutenir les clubs en octroyant une prime de 40€ à toute personne ayant réussi une formation reconnue par l'Adeps.

L'E.S wellinoise a décidé d'organiser des formations dans les locaux du Centre sportif en partenariat avec l'Association des clubs francophones de football (ACFF). Une formation Aspirant a accueilli 15 participants dont 9 entraineurs de l'Ecole des Jeunes footballeur de la Haute-Lesse (Association Wellin-Tellin-Bure-Haut-Fays).

Une autre formation pour les jeunes a aussi été organisée au mois d'août durant le stage de foot. 9 participants dont 5 Wellinois ont pu suivre la formation Animateur-UEFA C. Ils ont tous réussi et poursuivent leur formation en 2022 avec le niveau Initiateur-Brevet B.

Une belle dynamique initiée par le foot qui répond aux objectifs de l'Adeps !

INITIATIVES *citoyennes*

CCCA DE WELLIN...POUR QUI ? POURQUOI ?

Cela fait 14 ans que le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Wellin, instauré par le Pouvoir Communal, est au service des plus de 55 ans de notre commune. Il est l'organe OFFICIEL vers les représentants locaux.

POUR QUI ?

Toute personne peut solliciter une intervention pour les problèmes liés à la vie associative (Démarche administrative, compréhension et lecture de documents, aide à la gestion) et journalière (Accès à l'informatique via les services de l'EPN par exemple).

Nous sommes aussi à l'écoute des demandes spécifiques liées au bien-être de nos aînés.

POURQUOI ?

Améliorer la qualité de vie de nos seniors et lutter contre l'isolement sont les buts recherchés. Notre objectif est de permettre de se réunir pour des moments de convivialité au sein de locaux communaux (adaptés aux PMR) mis à notre disposition.

Les membres du comité peuvent assurer un co-voiturage pour ceux et celles qui en éprouveraient le besoin.

PROJETS

En association avec le TEC Dinant (Tourisme Enéo Culture), nous préparons des sorties touristiques et culturelles (Expositions, musées, villes et villages) à prix démocratique. Nous prévoyons de rencontrer des artistes, artisans et personnalités locales et caressons l'idée de reprendre des voyages et excursions spécifiques d'un jour au départ de la commune et de plusieurs si la demande est présente.

Des informations régulières sont déjà disponibles sur le site du blog de Wellin et une mise à jour du site du CCCA sera effectuée sous peu (http://seniorswellin.jimdo.com/)

VOYAGES PRÉVUS

- 16 juin : Balade sur la Moselle luxembourgeoise avec repas à bord au départ de Remich + visites à définir
- 22 septembre : Roubaix : Visites guidées du musée de la piscine et d'une ancienne manufacture de tissage.

Des informations complémentaires sur ces excursions seront disponibles prochainement
Responsable voyage : Gérard LAURENT

Alain Alexis

CONTACTS POUR LE CCCA :

- Adresse mail : seniorswellin@gmail.com
- Alain ALEXIS, Président
  0478 92 72 30
  alainalexis51@gmail.com
- Gérard LAURENT, Secrétaire
  0475 99 92 41
  g.laurentwellin@gmail.com
- Reine ROBE, Trésorière
  0476 66 75 28
  renardeau.robe@gmail.com

LES NOUVELLES du CPAS

CPAS : 084 38 89 85 • liliane.lepage@cpas-wellin.be | Présidente du CPAS : 0475 62 39 77 • therese.mahy@wellin.be

Quand on arrive dans une commune, la première démarche que l'on effectue est de se rendre à l'hôtel de ville pour se faire domicilier et se renseigner sur les services existants. A aucun moment, l'idée de s'informer sur le CPAS ne nous effleure. Et pourtant, tout parcours de vie est différent et en fonction des circonstances, on peut avoir recours aux aides et services du CPAS. Le CPAS est un service offert à toute la population wellinoise, en complémentarité et synergie avec la commune. Les deux institutions sont sur un même pied d'égalité et leur intérêt est commun : celui du citoyen.

Le CPAS est le BRAS SOCIAL de la commune ; il assure aux personnes et familles, dans des conditions déterminées par la loi, l'aide sociale qui permet à chacun de vivre conformément à la « DIGNITE HUMAINE » et selon ses droits fondamentaux (à la santé, à l'alimentation, au logement, à l'éducation...).

LE CPAS AUJOURD'HUI

Le CPAS est un service public créé par l'Etat ; son fonctionnement et ses missions sont fixés dans un cadre légal composé de plusieurs lois. Trois d'entre elles constituent le fondement même des CPAS et leurs missions.

1. La loi organique des CPAS : elle détermine le fonctionnement et les missions du CPAS, dont l'aide sociale.
2. La loi concernant le droit à l'intégration sociale (DIS).
3. La loi du 2 avril 1965 (compétences des CPAS). Elle détermine la compétence des CPAS, à savoir le traitement d'une aide sur son territoire.

LE CONSEIL DU CPAS

Le conseil de l'action sociale se réunit au moins une fois par mois sur convocation de la Présidente.
Le conseil de l'action sociale de Wellin est composé de neuf personnes désignées par les groupes politiques en place. Le conseiller prête serment et doit respecter la confidentialité, tout comme le personnel du CPAS.
Il arrive que la Présidente décide d'octroyer une aide urgente pour résoudre une situation qui ne sait pas attendre. La décision est alors soumise à la prochaine séance du conseil en vue d'une ratification.

LE SERVICE DU CPAS

Pour remplir toutes ses missions, le service est constitué d'assistantes sociales et d'employés administratifs dont les tâches sont variées et complexes (aides sociales, médiation de dettes, logement, aides administratives, revenus d'intégration sociale...). La directrice générale et le directeur financier assurent quant à eux la bonne gestion du service.

LES MISSIONS DU CPAS

1. Le droit au revenu d'intégration sociale

Le droit est accordé aux personnes ne disposant plus de ressources pour pouvoir vivre dignement. Pour introduire une demande, ces personnes doivent prendre rendez-vous auprès d'une assistante sociale du CPAS afin d'analyser la situation en fonction de plusieurs critères. La décision finale d'accorder le droit revient au Conseil de l'Action Sociale sur base du dossier présenté par l'assistante sociale.

Le revenu d'intégration sociale est accompagné du PIIS : Projet Individualisé d'Intégration Sociale. Le PIIS est un contrat écrit entre le CPAS et le bénéficiaire qui reprend un plan d'actions avec pour objectif final l'autonomie de la personne. Il permet d'accompagner la personne dans son trajet de réintégration et d'insertion socio-professionnelle.

2. Le droit à l'aide sociale

Un examen détaillé de la situation permet d'apprécier l'état de besoin du demandeur et de préciser la forme d'aide la plus appropriée. Il peut s'agir d'une aide :

- en énergie (eau, électricité, chauffage)
- financière
- en nature (colis alimentaire...),
- un service : aides familiales, maison de repos.
- pharmaceutique ou médicale.
- sous forme de guidance ou de gestion budgétaire :
    - la guidance budgétaire : conseiller la personne et lui faire acquérir les réflexes pour bien gérer son budget.
    - la gestion budgétaire : le travailleur social, en collaboration avec la personne, gère les ressources de cette dernière. La personne reçoit un montant fixe pour ses dépenses courantes et le travailleur social gère le budget et les autres paiements.

3. L'information et l'accompagnement administratif

Le CPAS fournit tous les renseignements et conseils utiles, effectue les démarches pour permettre à chacun d'exercer ses droits et avantages. Cela va de la simple information pour orienter vers un service compétent jusqu'à une véritable guidance pour permettre à une personne d'obtenir ses droits (à une pension alimentaire, une allocation de handicap, une allocation de chômage...).

4. Le service « médiation de dettes »

Chaque CPAS a une certaine autonomie dans la création de services aux citoyens. Certains créeront une maison de repos, d'autres une crèche ou tout autre service. A Wellin, le choix s'est porté sur un service médiation de dettes, une aide individualisée qui consiste à évaluer la situation financière, établir un budget et négocier un plan d'apurement de dettes avec les créanciers. Une médiation peut aussi se combiner avec une guidance et/ou une gestion budgétaire.

5. L'énergie

Le coût galopant de l'énergie, la mauvaise qualité du logement, le niveau de revenu insuffisant plongent les familles dans la précarité énergétique, véritable fléau auquel sont confrontés des ménages à profil très variable : familles monoparentales, isolés, personnes retraitées, étudiants, travailleurs à faibles revenus.
En ce qui concerne l'accès à l'eau, la situation est aussi alarmante.

Que peut faire le CPAS pour lutter contre la précarité énergétique et hydrique ?

➔ **Le Fonds social mazout**

Le fonds social mazout intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.
Trois catégories de ménages sont visées par cette mesure :

1. Les bénéficiaires d'une intervention majorée.
2. Les personnes à revenus limités.
3. Les personnes endettées bénéficiant d'une médiation de dettes ou règlement collectif de dettes.

Une quantité maximale de 1500 litres par an est prise en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage qui ne peut excéder 210€ par ménage.

➔ **Le tarif social fédéral**

Le tarif social pour le gaz et l'électricité existe depuis 2004. C'est un tarif calculé tous les six mois par la CREG sur base des tarifs commerciaux les plus bas du marché. Il est octroyé à certaines catégories de personnes qu'on appelle « clients protégés » : tout ménage bénéficiant du revenu d'intégration, d'une allocation au SPF sécurité sociale ou d'une allocation du service fédéral des pensions.

➔ **Le fonds social de l'eau**

Le fonds social de l'eau est un mécanisme d'aide au paiement des factures d'eau des ménages en difficultés activable par le CPAS.
Concrètement, le CPAS dispose d'un droit de tirage au sein du dit fonds pour pouvoir intervenir sur les factures des ménages en difficultés.
Le fonds social de l'eau permet également d'intervenir dans des dépenses visant à réduire la consommation d'eau.

➔ **Le plan d'action préventive en matière d'énergie (PAPE)**

Il s'agit d'organiser des actions collectives avec des prestataires extérieurs pour mieux maîtriser sa consommation et réduire la facture énergétique.

➔ **La prime MEBAR**

La prime MEBAR est une subvention aux ménages à revenus modestes pour la promotion de l'utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie. Les travaux couverts par la mesure peuvent être des travaux d'isolation, d'installation de chauffage...

CONCLUSION

Cet article nous a permis de présenter les missions légales du service. La prévention et la sensibilisation, la réalisation de projets font aussi partie de nos missions dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale. Ces projets seront détaillés dans un prochain bulletin communal.

L'équipe du CPAS est à votre service et est joignable au 084/38.89.85 tous les jours .

« On reconnaît une grande civilisation aux soins qu'elle porte aux nécessiteux. » (Simone de Beauvoir)

ÇA BOUGE en forêt !

Service environnement : 084 43 00 55 • caroline.janssens@wellin.be ; 084 41 33 59 • fabienne.laurent@wellin.be |
Echevine en charge de l'environnement : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

LA PROPRETÉ PUBLIQUE CONCERNE AUSSI NOS FORÊTS

Expérience inspiratrice ? Trouver une poubelle publique, d'après le journal français *Les Echos (03/02/20)* à Tokyo, mondialement connue pour sa propreté, est digne d'une chasse au trésor. Mais le « sans poubelle publique » est là-bas d'ordre spirituel. Le besoin vital de propreté, qui trouve son origine dans le shintoïsme et le bouddhisme, fait de l'urbain l'acteur de ses propres détritus. Il est fréquent de voir un Tokyoïte muni d'un petit sac dans lequel il insère ses mouchoirs en papier usagés ou ses restes de repas avant de les rapporter chez lui. Débarrasser ses déchets dans la rue ? Sacrilège !

Wellin n'étant pas Tokyo, à l'instar de la plupart des localités, villes, grandes villes au monde, les poubelles publiques font (toujours) partie intégrante des mesures prises par les élus pour contribuer à assurer la propreté sur leur territoire.

Ainsi la décision prise par le Collège, dans le cadre du Plan Local de Propreté d'acquérir de nouvelles poubelles publiques à placer aux quatre coins de la commune.

Des poubelles en bois viennent d'être placées aux entrées de notre massif forestier et au départ de certaines promenades : à Margouyet, à Fays (Sul Torai), à la Passerelle Maria, à Neupont. Fournies par une société wallonne (située en Haute- Ardenne), elles sont en pin sylvestre, certifié PEFC ou FSC et traité en autoclave.

Merci à nos ouvriers communaux et au service de l'Environnement pour la mise en œuvre de cette initiative !

BIENTÔT, UN NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR NOTRE COMMUNE

Le Plan d'aménagement forestier qui a régi la gestion de nos forêts communales au cours de ces 20 dernières années est arrivé à son terme. Il faut donc le renouveler (c'est une obligation selon le Code Forestier).

Depuis la révision du Code en 2008, les propriétaires forestiers doivent développer une gestion plus durable de la forêt incluant la protection de l'environnement et de la biodiversité. Le Plan d'Aménagement qui est un des outils mis en place pour garantir cette bonne gestion écologique des forêts publiques, doit montrer comment on applique dans nos forêts communales les grandes orientations de la politique forestière régionale. Il doit aussi décrire la situation actuelle de nos forêts, les principales contraintes répertoriées sur nos propriétés et les objectifs que la commune se fixe.

C'est dans la deuxième quinzaine d'avril, que la Direction du DNF de Neufchâteau et notre Ingénieure de cantonnement exposeront au Collège en quoi consiste précisément la démarche. Sachez déjà qu'avant l'adoption du Plan par le Conseil Communal, vous pourrez formuler vos observations voire vos réclamations lors de l'enquête publique (de 45 jours) qui sera organisée.

Plus de précisions sur cette démarche importante pour la gestion de nos forêts dans notre prochain Bulletin communal.

La poubelle placée à l'entrée de la promenade vers le Belvédère (Margouyet)

POUR AIDER LES SCIERIES LOCALES, NOTRE COMMUNE ORGANISE CHAQUE ANNÉE DES VENTES EN GRÉ À GRÉ

Les scieries feuillues, qui ne sont plus qu'une vingtaine en Wallonie (9 en Province de Luxembourg) font face depuis quelques années à des difficultés d'approvisionnement en bois local. Le problème n'est pas lié à un manque de matière première mais aux prix élevés proposés par les exportateurs de bois (vers les marchés asiatiques) qui remportent la plupart des lots, empêchant ainsi certaines scieries d'acheter des bois. C'est tout un tissu économique et un savoir-faire wallon qui sont en jeu.

Il importe que les communes forestières wallonnes mettent tout en œuvre pour soutenir ce secteur du sciage en contribuant à son approvisionnement. Elles peuvent le faire en organisant des ventes en gré à gré pour proposer des lots de bois de sciage intéressants en termes de composition mais aussi de taille.

D'après Willy Borsus, Ministre de l'Economie « ce mécanisme de gré à gré n'est utilisé qu'à 25 ou 30%. Et ce sont toujours un peu les mêmes communes qui en font usage ». Seulement 15 communes sur 44 en province de Luxembourg, le pratiqueraient. Pourquoi cette frilosité ? L'argument le plus souvent avancé c'est que la vente aux scieurs locaux rapporterait moins.

C'est loin d'être le cas, cette année du moins pour notre commune : lors de la vente gré à gré de février dernier, nous avons mis en vente près de 660 m3 de chêne et les lots sont partis à un prix 25% plus élevé que les estimations ! Tout bénéfice donc pour notre commune et un ballon d'oxygène pour nos scieries wallonnes du feuillu !

MAGNIFIQUE SUCCÈS DU PARC À GRUMES WALLON NOTAMMENT POUR LES CHÊNES DE WELLIN

En février dernier, 20 propriétaires publics dont notre commune se sont joints à la Région wallonne pour présenter à 32 scieurs, trancheurs, ébénistes, tonneliers… belges et transfrontaliers, des bois de qualité exceptionnelle (220 m³ en majorité de chêne).

Cette année, le Parc aura battu tous les records avec une grume vendue à 3469 euros/m³. C'est un des prix les plus élevés jamais vus sur un parc à grumes transfrontalier.
Judicieusement sélectionnés par notre DNF local lors de ses opérations de martelage, 3 chênes wellinois ont été abattus et acheminés au Parc pour y être exposés à la vente, en qualités de billes (11, 378 m³) et de surbilles (8,34 m³ réservés aux scieurs wallons) .

Jugez par vous-même des résultats : pour nos billes de chêne nous avons obtenu un prix moyen au m³ de 1214 euros ! et la vente des surbilles nous a rapporté la somme de 1084 euros. La preuve irréfutable de la qualité de nos bois, du bien-fondé de l'initiative Parc à grumes en même temps qu'une belle reconnaissance pour le savoir-faire de nos forestiers publics.

Le brigadier Ph Gilles devant les chênes wellinois. Devant chaque grume, un panneau indique le lieu et la localité d'où provient la grume.

PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES DE BOIS DE CHAUFFAGE : EN JUIN 2022 !

C'est peu dire que la vente de février dernier était attendue avec impatience ! Prévue initialement le 25 novembre 2O21 elle n'avait pu avoir lieu à cette date en raison de mesures sanitaires liées au Covid et de la mise en quarantaine du personnel communal.

Le 19 février dernier, les acheteurs étaient inscrits en nombre (74). 47 lots de houppiers-baliveaux-chablis étaient proposés à la vente et aucun lot n'est resté sur le carreau !

Il est vrai que depuis juillet 2021 les coûts de l'énergie sont en forte hausse : le prix du gaz a doublé entraînant la hausse du prix de l'électricité (produite en partie par des centrales au gaz). Et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ne va rien arranger… Dans ce contexte, il y a fort à parier que la demande pour le bois de chauffage va augmenter !

C'est pourquoi le Collège a décidé, en concertation avec le DNF, de reprogrammer au plus vite une vente de bois de chauffage. Elle aura lieu au mois de juin prochain. La date précise vous sera communiquée en temps utile.

EN IMAGES

PLAINE DE JEUX DE LOMPREZ

Grâce au soutien d'Infrasports, une nouvelle plaine de jeux publique a vu le jour à Lomprez. Située derrière l'école communale, elle fait le bonheur des écoliers mais aussi de tous les enfants.

RADAR PRÉVENTIF RUE DE BEAURAING

A la demande de citoyens, un radar préventif a été installé Rue de Beauraing afin de sensibiliser les conducteurs.

STAGES CARNAVAL

Le Centre sportif a organisé des stages durant les congés de Carnaval. 38 enfants ont ainsi participé à différentes activités. Pour les plus jeunes, c'était le « carnaval de Wandalino » (psychomotricité et bricolage). Les plus grands ont, quant à eux, participé au stage multisports ou au stage 5 sports. Ils ont pu ainsi s'initier à différents sports comme le judo, l'escalade, le hockey, le baseball, le basket, le mini-foot, le badminton...

LES SAISONS DE LA PHOTO

L'EDITION 2022 est lancée ! Retrouvez 500 photos nature exposées en plein air, en Grande Forêt de Saint-Hubert, pendant 1 an. A Wellin, vous les découvrirez à :

- WELLIN / Maisons des Associations (Rougegorge - Fabrice CAHEZ)
- CHANLY / Parc de Chanly (Le brâme du cerf – Philippe DRUESNE)
- SOHIER / Le long de la drève des Tilleuls (Abeilles – Nicolas VEREECKEN)
- FAYS-FAMENNE / Eglise (Les oiseaux forestiers au bain - Gery HACQUIN)
- HALMA (Le blaireau - Yvan LEBECEL (F))

LE SAVIEZ-VOUS ?

NOMS DE RUES

Toponymie

Dans le Bulletin communal du mois de décembre, nous avons évoqué l'étymologie de noms de rue de notre localité : « Les Hayettes », « Houchettes », « Triot Masbore ». Poursuivons ensemble la découverte de celle-ci.

Ces triots ou friches sont encore à rapprocher du terme « pachis » rencontré chez nous dans **« PACHIS LAMKIN »**. Issu du latin « pascere », il désigne la terre où on laissait paître les troupeaux, soit des lopins de seconde zone, à défaut de pouvoir les cultiver. Lamkin, diminutif de Lambert, serait le nom du propriétaire. Curiosité supplémentaire pour Christine Masuy, dans sa série sur les lieux-dits en Belgique parue en 1999 dans le journal « le Soir », ces pachis se rencontrent presque toujours au centre des villages. A l'inverse des vastes terres de culture hors des centres habités, les paysans souhaitaient les pachis tout proches de leurs fermes ; à l'époque où ils craignaient les maladies mortelles, il importait de rentrer le bétail tous les soirs.

Quant à **« BROCHAMPS »**, il ne signifie rien d'autre que « champ à la terre boueuse », « brou » en wallon.

« RONCHY » tient de la même nature, puisqu'il est question ici de bois de ronce, plante aux redoutables épines s'enracinant en touchant le sol, formant ainsi des fourrés impénétrables, malgré leur richesse en fruits appréciés en confitures, les mûres.

N'allez pourtant pas croire que la prétendue supériorité de certains sols allait de soi, sans labeur. **« AU BONI »**, à Wellin toujours, est ainsi une mémoire du passé, puisqu'il a laissé le vocable « bonnier », une des principales mesures agraires d'autrefois, que la Révolution française décapita aussi, en raison de sa complexité et de sa diversification. La superficie du bonnier était en effet variable : s'il valait 80 ou 90 ares en Wallonie, cela en devenait 130 ou 140 en Flandres. Unité inconstante en surface, les subdivisions du bonnier étaient toutefois fixes : cent verges valaient un journal et quatre journaux, un bonnier. Ici se situe la trace de ces portions du travail quotidien, puisque le journal, ou quart de bonnier, était la parcelle qu'un homme peut labourer ou faucher en une journée. La terre se mesurait ainsi au travail que l'on y fournissait.

Le « BONI » n'est heureusement pas très éloigné d'un autre toponyme de notre commune, le **« COLEBIE »**, traduction en patois local du namurois « colébî », colombier en français. Le propriétaire du lieu y commerçait la « colombine », fiente de ses pigeons, amendement favorable à l'amélioration physique des sols cultivés avant les engrais artificiels. Ce propriétaire, le plus souvent, était le seigneur local, hypothèse bien étayée à Wellin par Francis Collet toujours, dans « L'écho des Paroisses » de l'automne 2001. Ces pigeonniers, renseigne-t-il, étaient souvent incorporés au porche d'entrée d'une fortification. Et Wellin disposa, dès le XIIe siècle d'une enceinte autour de l'église et de sa maison forte. Pour preuve de l'appartenance du pigeonnier à un nanti, si les pigeons étaient bien prisés comme producteurs d'engrais, autant ils étaient redoutés pour leur appétit vorace, lorsqu'ils s'abattaient en nuées sur les champs fraîchement semés. Le simple paysan ne pouvait alors en élever que quelques couples, le privilège étant réservé au seigneur, à raison d'un nid par arpent (un demi-hectare). Ce droit de colombier ne fut aboli qu'en 1789, avec d'autres privilèges féodaux.

Terminons cette petite évocation historique par la dénomination « tienne » retrouvée dans **« TIENNE DES MALADES »**. Afin de délimiter précisément les terres et les juridictions, nos aïeux plantaient des bornes, des « tiers » comme on les appelait alors, en référence au latin « termen ». Dans l'obligation de bien les voir, on les plaçait évidemment en hauteur. Nous avons ainsi hérité de son dérivé « tienne » pour désigner ces petits monticules. Pour la qualification « des malades », deux sources divergentes existent : celle de Tandel (« Extrait des communes luxembourgeoises », 1893) où il privilégie l'existence d'une sorte d'infirmerie dans laquelle, en 1636, on transportait les Wellinois atteints de la peste ; et celle de JJ. Jespers (op. cit.) pour qui il s'agit de la « hauteur des lépreux », puisque site d'une léproserie. Il est vrai que son synonyme maladrerie consiste en une altération de « maladerie », par croisement avec ladre, ladrerie. A vos recherches et interprétations…

Jean BUGHIN

INFOS en vrac

WELLIN COMPÉTENCES

Depuis maintenant quelques mois, le site : « http://www.wellin-competences.org/ » vous accueille pour un partage de passions, de compétences... Une manière à l'heure actuelle de recréer du lien et de se rendre compte combien nous sommes entourés, sur le territoire communal, de Wellinois(es) riches d'un savoir-faire exceptionnel.

Pour en savoir plus :
Mme Dominique Deprez
macawellin@gmail.com

Wellin Compétences

FOD MOBILITEIT EN VERVOER
SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !
Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?
Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

www.mobilit.belgium.be .be

AIVE : RAMASSAGE SACS BLEUS

Les jeudis :

21 avril,
05 mai,
19 mai,
02 juin,
16 juin,
30 juin,
14 juillet,
28 juillet,
11 août

DATES DES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX

Les prochains conseils communaux auront lieu à 20h les :

26 avril,
31 mai,
28 juin,
25 août.

PROFITEZ DE BALADES DANS LA NATURE GRÂCE AUX BECASINES DISPONIBLES EN ARDENNE MÉRIDIONALE

La Becasine est un outil tout-terrain qui permet de véhiculer des personnes à mobilité réduite, leur donnant ainsi la possibilité de se promener dans la nature, sur des chemins campagnards ou en forêt ! Du point de vue pratique, la becasine se monte et se démonte en quelques minutes et est transportable dans la plupart des véhicules.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale met cet outil à disposition des habitants de ses neuf communes, des guides et touristes et de toute autre structure désirant agir en faveur du tourisme accessible.

Sur le territoire, vous pouvez emprunter gratuitement une becasine :

- À l'Office du tourisme de Wellin : 084 41 33 59
- À la Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne : 061 46 52 11
- Au Syndicat d'initiative de Daverdisse (outil mis à votre disposition par le Syndicat) : 084 31 59 92

TRAIN & SAC À DOS : 16 RANDONNÉES DE GARE EN GARE ENTRE FAMENNE, ARDENNE ET GAUME

Parcourez trois magnifiques régions de Wallonie sans utiliser votre voiture, grâce aux itinéraires Train & Sac à dos ! Ce réseau vous propose 16 parcours de 12 à 62 km, soit 280 km de randonnée connectant 12 gares et 1 arrêt TEC.

De la Grande Forêt de Saint-Hubert à la Gaume, en passant par l'Ardenne méridionale, vous traversez forêts, villages typiques, sentiers en bordure de Lesse, de Lomme et de Semois et pouvez admirer des points de vue grandioses. Des curiosités naturelles, patrimoniales et culturelles agrémentent également les itinéraires....

Sur les pas de l'Ermite

Parmi les différents parcours, vous retrouvez notamment la randonnée « Sur les pas de l'Ermite » reliant les gares de Grupont et Graide, en passant par Wellin. Cet itinéraire sportif de 51 km vous emmène vers de véritables petites pépites insoupçonnées : le point de vue du Rocher à Pic, la forêt subnaturelle, la carrière de Resteigne... Vous profiterez également de magnifiques paysages dans une ambiance ressourçante sur les rives de la Lesse et de l'Almache.

Le petit plus des itinéraires ?

Des installations artistiques agrémentent les 280 km de randonnée. En plus de leur qualité esthétique, ces créations sont fonctionnelles et permettent ainsi de s'assoir, d'observer, de s'amuser...

Dans la pratique

Chaque randonnée fait l'objet d'un dépliant reprenant la carte du parcours, le QR code donnant accès à la trace GPX associée à l'itinéraire, des indications sur les principaux points d'intérêts et les informations pratiques. L'ensemble de ces supports est disponible gratuitement dans les Maisons du tourisme, Syndicats d'initiative et Offices du tourisme d'Ardenne méridionale.

Pour en savoir plus sur les randonnées Train & Sac à dos, rendez-vous sur www.trainetsacados.com

RESSOURCERIE FAMENNE ARDENNE GAUME

Vous vivez en Famenne, Ardenne ou Gaume ? Nous collectons gratuitement vos meubles et vos objets du quotidien réutilisables à domicile.

Nous collectons dans les 10 jours ouvrables !

Nous disposons de 2 magasins de seconde main :

- L'Entrep'Eau Bastogne : Rue de La-Roche 31 B, 6600 Bastogne
- Terre Factory Shopping Neufchâteau : Chaussée de Recogne 28, 6840 Neufchâteau

Plus d'infos ?
0800 118 78
info@ressourcerie-fag.be

La bibliothèque sera fermée les vendredis 8, 15 juillet et 26 août.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE CHIEN ?

Avec le retour du beau temps, l'envie est là de se promener avec votre animal de compagnie. Nous vous rappelons quelques-unes de vos obligations, reprises dans le Règlement général de police de la Zone Semois et Lesse.

- ✔ Port de la laisse (art. 75) : Dans l'espace public, le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal. (...)
- ✔ Divagation (art. 76) : Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, s'abstiendront de les laisser divaguer sur l'espace public.
- ✔ Excréments (art. 77) : Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de ramasser les excréments déféqués par ceux-ci sur l'espace public et les propriétés privées accessibles au public, à l'exception des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet. (...)
- ✔ Aboiements (art. 78) : Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'incommodent pas anormalement le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs.

3 CONSEILS POUR UN PRINTEMPS SANS PESTICIDES

Les pesticides sont des produits dangereux qu'il convient d'utiliser avec attention. Leurs emballages doivent être rapportés au recyparc. Mais nous pouvons aussi adopter des gestes plus respectueux de l'environnement. C'est pour sensibiliser à ces bonnes pratiques qu'IDELUX Environnement s'associe au « Printemps sans pesticides » avec l'asbl CORDER, Adalia, la COPIDEC et la Wallonie.

1. Respecter les dosages

Mal utilisés, les pesticides représentent un risque important pour votre santé et l'environnement. Les instructions fournies avec le produit (dosage, dilution, méthode d'application) permettent non seulement un traitement efficace mais également de limiter les risques pour l'utilisateur (brûlure, contamination...) ou pour l'environnement. Il est donc primordial de respecter ces conditions d'utilisation.

2. Privilégier les alternatives écologiques

Vous pouvez par exemple attirer dans votre jardin les prédateurs naturels des ennemis de vos plantes en favorisant la biodiversité, grâce à une bande fleurie spontanée ou à semer, un nichoir, des haies, un hôtel à insectes, ou en évitant de tondre votre pelouse avant la mi-juin.

3. Rapporter les emballages des pesticides au recyparc

Néanmoins, si vous avez recours à des pesticides, sachez que leurs emballages font partie des déchets spéciaux des ménages (DSM). Cela signifie que ces déchets ne peuvent en aucun cas être jetés à la poubelle, mais doivent obligatoirement être apportés au recyparc (attention, le dépôt au recyparc est valable uniquement pour les ménages ; les entreprises doivent faire appel à des repreneurs agréés).

>>> Plus d'infos et concours : sur le site du Programme Wallon de Réduction des Pesticides, www.pwrp.be, du 20 avril au 20 mai 2022.

UN ESCAPE GAME POUR SENSIBILISER LES PLUS JEUNES AU SECTEUR INDUSTRIEL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

C'est une réalité : les métiers de l'industrie sont mal connus et ont moins la cote auprès des jeunes et de leurs parents. Or ces secteurs sont nombreux et peuvent ouvrir à des emplois variés et épanouissants. Pour le faire savoir, IDELUX et la Province de Luxembourg vont sensibiliser plus de 6 500 élèves de 5e et de 6e primaires grâce à l'« Escape Game Industrie en province de Luxembourg ». Les élèves seront immergés dans les entreprises via un jeu d'évasion numérique dans lequel ils manipuleront de nombreux équipements pour découvrir les secteurs importants de notre province.

Un outil à disposition des écoles primaires

Une première expérience pilote menée en janvier et février 2022 dans 5 écoles (Habay-la-Vieille, Halanzy, Longlier, la Roche-en-Ardenne et Gouvy) a suscité beaucoup d'intérêt et les retours étaient très positifs. Le jeu est aujourd'hui prêt à parcourir l'ensemble des écoles primaires de la province de Luxembourg. Il est mis à disposition des élèves du 3e degré primaire de la province, soit un total de 189 écoles jusqu'à la mi 2025.

>>> Plus d'infos sur : https://www.idelux.be/fr/un-escape-game-pour-sensibiliser-les-plus-jeunes-au-secteur-industriel-de-la-province-de-luxembourg.html?IDC=2513&IDD=55308

© MTHL - Mathieu Pecheur

LE CARNAVAL de Wellin

En route vers la 38e édition du Carnaval de Wellin

© MTHL - Mathieu Pecheur

Depuis les origines, le carnaval de Wellin fait la part belle au folklore, et met en avant sa riche histoire locale et ses légendes (Wandalino, Hallebard, Géants, Confrérie, Saltimbanques...). A ce titre, il peut être classé dans la catégorie des « carnavals mosans » dont les festivités sont organisées autour de personnages emblématiques ou de groupes folkloriques locaux (Chinels de Fosses, Carnaval des Ours à Andenne, Gilles de Binche...). Toutefois, la présence chez nous de souverains (Roi et Reine, Prince et Princesse) peut également faire penser à la tradition rhénane qui pose ce rôle au centre de la fête et organise tout le décorum autour de ces protagonistes. Wellin se situe donc au croisement de ces deux traditions, ce qui constitue indéniablement une richesse.

Depuis 2016, on reconnaît les (anciens) rois et reines Carnaval à leur chapeau orné d'impressionnantes plumes de faisans dorés, leur magnifique robe longue ou veste queue de pie noire. Une manière d'allier l'élégance à l'esprit festif... Intronisés en mars 2020, Pierre III et Katty Ière sont les souverains actuels du Carnaval de Wellin, deux personnages sympathiques de l'entité qui détiennent également le record de longévité du règne jusqu'en 2023...

Après un peu plus d'un an d'absence, le comité carnaval revient en forme pour vous proposer un week-end carnavalesque digne de ce nom. Impossible pour nous d'attendre encore avant de vous retrouver et de faire la fête, c'est pourquoi nous avons décidé de postposer exceptionnellement les festivités au dernier week-end de juin.

Pour vous donner l'envie de nous rejoindre pour 4 jours de folies, le carnaval c'est :

35 Rois, 25 Reines, 26 petits Princes et petites Princesses
Plus de 30 groupements folkloriques des entités et d'ailleurs accompagnés de nos différents géants lors du cortège
1 tonne de confettis et de bonbons
1 centaine de sponsors
Des dizaines de bénévoles
Des concerts, des soirées DJ, des spectacles pour les enfants
Bref, de l'amusement dans la joie et la bonne humeur tout le week-end !

Au plaisir de vous retrouver les 24, 25, 26 et 27 juin 2022.

Sylvie DOMINÉ

Source : http://blogdewellin.blogspirit.com/archive/2016/03/09/carnaval-de-wellin-des-chapeaux-et-des-plumes.html

d'ici 2024

PAROLE À l'opposition

Le budget 2022 était au menu du Conseil communal de décembre 2021

A cet égard, notre groupe a formulé différentes remarques que nous vous partageons :

1. Il est à noter l'arrêt du projet du réseau chaleur et le point mort du dossier périlleux de la cotisation de responsabilisation (amendes de la RW suite au manque de personnel statutaire) qui augmente d'année en année.
2. Nous constatons une diminution du montant des dépenses des fabriques d'Eglises.
3. Une reprise de provision de 180.000€ est inscrite au budget. Nous rappelons à la majorité communale que le budget 2021 proposait déjà une reprise de provision de 165.000€ qui est passée à 0€ après la Modification Budgétaire N°2... on en n'a donc pas eu besoin.
4. Au niveau des recettes principales, il y a une augmentation :
   - du fonds des communes de 70.000€ ;
   - de la taxe de précompte immobilier de 20.000€ ;
   - de la taxe de l'IPP de 40.000€...

   Soit un total de 130.000€ pour 3 taxes ! Sans oublier le maintien de la nouvelle taxe sur **les égouts qui rapporte 50.000€** à la commune de Wellin.
   Les recettes sur les points APE octroyées par la RW diminuent de 25.000€.
5. Au niveau des recettes de la vente de bois, la majorité a fait un petit effort par rapport à l'année dernière puisqu'on arrive à un montant de 520.000€ au budget contre 408.000 pour l'année dernière. Pour info, la recette finale de 2021 est d'1.000.000€ !
6. Pour terminer, nous prenons acte de l'engagement de 4 personnes à mi-temps au sein de l'administration **mais nous sommes inquiets par rapport au service technique dont on voit une diminution de ses agents depuis 2019**.

Pour toutes ces raisons et pour rester en adéquation avec nos votes précédents, notre groupe n'a pas voté ce budget 2022 à l'ordinaire.

Lors du Conseil communal du 25 janvier dernier, la majorité présentait l'évaluation de son Plan Stratégique Transversal (la feuille de route - *le programme électoral - de la législature*) à mi-mandat afin d'être le plus transparent possible auprès des citoyens de la Commune de Wellin.
Une autoévaluation est un procédé interpellant surtout en proposant un fichier des 150 actions qui ne reprend que les indications **« terminé, en cours et non commencé »**.

Après 3 années de travail, nous signalons que :

- 24,6% des actions proposées sont **terminées** en citant quelques projets intéressants : la plaine de jeux à Lomprez, l'accès des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduites, le circuit de la Calestienne et les travaux de l'hôtel de ville. Il est noté que certaines thématiques avaient été initiées lors de l'ancienne législature. Un regret par rapport à ce point, la majorité n'indique rien concernant le budget de toutes ces actions finalisées.
- 36,6% des actions **en cours** : on peut simplement rappeler que la locution « en cours » désigne une situation « en train » de se faire. La chose n'est pas achevée mais « en cours » d'achèvement, dit Larousse. « En train de se faire », signifie qu'elle avance, change, évolue, progresse ! Oui mais à quel rythme ?
  A cet égard, nous n'avons aucune information précise sur le timing de finalisation de chaque projet.
- 38,6% de fiches **non commencées** mais restons optimistes puisqu'il reste deux années et demi de mandature !

Nous proposons également de rappeler qui fait quoi au sein du Collège :

- Le bourgmestre gère environ 35% des actions du PST
- Le 1er échevin environ 15%
- La 2e et 3e échevine environ 18% chacune
- La Présidente du CPAS environ 13%

CPAS

Suite aux accords pris au sein de notre groupe « D'ICI 2024 » le soir des élections de 2018, nous vous informons le remplacement de deux membres au sein du Conseil de l'action sociale :

- Florence DEMAT de Chanly remplace Françoise DEHUY
- Dominique CREPIN d'Halma remplace Jean-Marc SIMON.

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux membres et remercions Françoise et Jean-Marc pour leur travail et investissement au sein du CPAS de Wellin.

Pour la liste D'ICI 2024
Bruno MEUNIER
Guillaume TAVIER
Valérie TONON
Olivia LAMOTTE
Marc SIMON
Thierry DAMILOT
Florence DEMAT
Dominique CREPIN

SPRL
GILLETHERM
route du Maquis 24
6929 HAUT-FAYS
frederic.gillet06@gmail.com
0478 29 13 52

WWW.GILLETHERM.BE

ÉNERGIE SOLAIRE | CHAUDIÈRES GAZ & FIOUL À CONDENSATION
POMPES À CHALEUR & SYSTÈMES HYBRIDES | RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
CHAUFFAGE SOL | CHAUDIERE BOIS + BALLON TAMPON

autoselux
votre spécialiste automobile

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.
Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123

autoselux.be | www
autoselux |
@autoselux |
AUTOSELUX |

Collège d'Alzon

Enseignement secondaire général
et technique de transition

Inscriptions en 1re année
à partir du 25 avril 2022.

Permanences de vacances :
• du 1 au 9 juillet
• du 16 au 31 août

Collège d'Alzon asbl
rue de Han 1
6927 Bure (Tellin)
084 36 02 80
info@dalzon.be
www.dalzon.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.

WM
Une chaleur d'avance !
Esso
Mobil 1
Depuis plus de 75 ans

Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION

Graide
061/51.10.26

www.warin-mazout.be

ADMINISTRATION COMMUNALE

Services administratifs

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME
ANNE DE VLAMINCK
+32 (0) 84 43 00 54
anne.devlaminck@wellin.be

CHRISTINE GEROME
+32 (0) 84 43 00 44
christine.gerome@wellin.be

COMMUNICATION
ALICE FOHAL
+32 (0) 84 41 33 59
communication@wellin.be

CPAS DE WELLIN
+32 (0) 84 38 89 85
liliane.lepage@cpas-wellin.be

DIRECTION GÉNÉRALE
CHARLOTTE LEONARD
+32 (0) 84 43 00 51
charlotte.leonard@wellin.be

KATTY ROBILLARD
+32 (0) 84 43 00 49
katty.robillard@wellin.be

DIRECTEUR FINANCIER
PHILIPPE LAURENT
+32 (0) 84 43 00 50
philippe.laurent@wellin.be

PERSONNEL ET ENSEIGNEMENT COMMUNAL
JEAN-PIERRE ROBE
+32 (0) 84 43 00 47
jean-pierre.robe@wellin.be

LÉA THEIZEN
+32 (0) 84 43 00 45
lea.theizen@wellin.be

ENVIRONNEMENT
FABIENNE LAURENT
+32 (0) 84 41 33 59
fabienne.laurent@wellin.be

CAROLINE JANSSENS
+32 (0) 84 43 00 55
caroline.janssens@wellin.be

COMPTABILITÉ
SOPHIE ROSSION
+32 (0) 84 43 00 48
sophie.rossion@wellin.be

VÉRONIQUE DAVREUX
+32 (0) 84 43 00 56
veronique.davreux@wellin.be

TAXES ET REDEVANCES
JEAN-PIERRE ROBE
+32 (0) 84 43 00 47
jean-pierre.robe@wellin.be

LOGEMENT ET ÉNERGIE
ANNE DE VLAMINCK
+32 (0) 84 43 00 54
anne.devlaminck@wellin.be

POPULATION & ÉTAT CIVIL
MARIE-CHANTAL BURNOTTE
+32 (0) 84 43 00 42
marie-chantal.burnotte@wellin.be

NINA LANNOY
+32 (0) 84 43 00 41
nina.lannoy@wellin.be

SALLES COMMUNALES
VÉRONIQUE DAVREUX
+32 (0) 84 43 00 56
veronique.davreux@wellin.be

TRAVAUX
JEAN-FRANÇOIS GEUDEVERT
+32 (0) 84 43 00 43
+32 (0) 476 21 33 69
jean-francois.geudevert@wellin.be

VENTE DE VOIS
EDDY MOUTON
+32 (0) 84 43 00 46
eddy.mouton@wellin.be

Services extérieurs

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)
NATHALIE NANNAN
+32 (0) 84 43 00 50
+32 (0) 495 27 94 45
nathalie.nannan@wellin.be

BIBLIOTHÈQUE
BENOÎT PIRSON
+32 (0) 84 38 00 61
bibliotheque.wellin@skynet.be

CENTRE SPORTIF
QUENTIN WILMET
+32 (0) 84 38 87 40
+32 (0) 479 77 88 93
hallomnisports.wellin@gmail.com

CRÈCHE COMMUNALE « AU PAYS DES NUTONS »
EMILIE MOTET
+32 (0) 84 43 33 97
emilie.motet@wellin.be

ECOLE COMMUNALE DE LOMPREZ
SANDRINE ROSSION
+32 (0) 84 38 71 17
ec002695@adm.cfwb.be
www.ecoledelomprez.jimdo.com

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)
VALÉRIE MARTIN
+32 (0) 84 38 00 62
epnwellin@gmail.com

MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS (MACA)
DOMINIQUE DEPREZ
+32 (0) 84 38 00 63
macawellin@gmail.com

OFFICE DU TOURISME
+32 (0) 84 41 33 59
tourisme@wellin.be

ALICE FOHAL
alice.fohal@wellin.be

FABIENNE LAURENT
fabienne.laurent@wellin.be

Horaires et permanences : www.wellin.be